

PV de l'assemblée des comptes du 28 avril 2021 à la salle du conseil de Montfaucon

Présences : Katia Belser, Dominic Belser, Jean-Claude Villat, Martial Savary, Richard Girardin, Lise Rais, Sébastien Haldimann et Martine Haldimann

Excusés : Hans-Jörg Gerber

- 1) La séance est ouverte à 20h05 par le président qui nous informe de l'ordre du jour. Il demande si quelqu'un souhaite ajouter un point et souhaite que la soirée se déroule dans le respect. Sans intervention, l'ordre du jour se déroulera comme suit :

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation des scrutateurs
3. Approuver le PV de l'assemblée du 30 octobre 2020
4. Nomination du comité
5. Nomination d'un président des assemblées
6. Comptes 2020
7. Divers et imprévus

- 2) Désignation des scrutateurs : Lise Rais et Martial Savary sont choisis.
- 3) En complément à la lecture du PV du 30 octobre 2020, Katia explique que Richard Montavon est venu, malgré tout, broyer les épines et les bords de route. L'ilot convient à Guillaume Schaller. Les sapins y sont encore présents dans les broussailles, mais il faudra bien surveiller. Le PV est accepté à l'unanimité.
- 4) Katia expose les faits par rapport à sa démission du conseil de Montfaucon ainsi qu'à la présence de Jean-Claude dans le comité durant une si longue période. On ne sait pas encore qui sera le nouveau conseiller en charge du dicastère. Le nouveau élu du conseil est M. Marc Dällenbach, mais les dicastères seront à redistribuer.

Jean-Claude Villat donne sa démission au sein du comité parce qu'il se sent « dirigé vers la sortie depuis déjà plusieurs législatures ». Il demande à Dominic ce qu'est un ayant-droit. Dominic répond et Jean-Claude soulève qu'il faut être ayant-droit pour être membre du comité. De ce fait, les femmes d'exploitants ne seraient pas considérées comme ayant-droit étant donné que

ce n'est pas elles qui sont propriétaire dans le registre foncier. Ce qui fait que Katia ne pourrait pas être membre du comité. Dominic le pourrait.

Le président demande qu'on regarde cela en fin de séance. Jean-Claude dit que ce n'est pas urgent et qu'on peut soumettre une proposition au conseil qui validera ce choix. Martial soutient ce mode d'action. Sébastien est motivé pour continuer au sein du comité. Richard demande si on peut nommer Katia malgré tout. Il est contre la fusion avec le pâturage de Montfaucon. Jean-Claude n'est pas favorable à la proposition de Richard car ce n'est pas correct selon lui. Katia dit que si les gens ne veulent pas se motiver, on n'aura pas le choix de fusionner. Ce serait ainsi plus simple pour la gestion. Revenant à la proposition de nommer Katia, Martial est également favorable, sous réserve de la validation du conseil communal.

Jean-Claude n'étant d'accord avec personne et contredisant tout, le ton monte, et la séance est levée à 20h37 suite au départ du président d'assemblée.

Plusieurs discussions sont abordées à la suite du départ du président. Il faudra en reparler lors des prochaines assemblées.